

## Présence de la *NH* chez les auteurs de l'Antiquité tardive. L'exemple d'Ammien Marcellin, de Symmaque et d'Ausone

Notre étude est partie de la constatation d'un paradoxe: d'une part, la *NH* nous a été transmise dans son intégralité et par plus de deux cents manuscrits; d'autre part, on a longtemps tenu pour improbable qu'elle ait été lue dans l'Antiquité tardive autrement que sous la forme d'extraits ou d'abrégés comme les *Collectanea rerum memorabilium* de Julius Solinus et la *Medicina Plinii*. On ne s'est guère avisé qu'on rend ainsi difficilement compréhensible la connaissance que nous avons gardée de la *NH*, surtout quand on pense au rôle décisif qu'a joué précisément cette période de l'Antiquité tardive dans la survie ou le naufrage des oeuvres antiques.

Certes, tout récemment, M. A. Roncoroni, dans une belle étude intitulée *Plinio tardoantico*<sup>1</sup>, a justement noté que l'existence d'abrégés avait causé moins de tort à la *NH* qu'à bien d'autres oeuvres. Cependant, la longue période qu'il considère —de Tacite à Dicuil—, ne permet pas à son étude d'être aussi précise et complète qu'il le faudrait sur le détail de chaque siècle. Et les raisons qu'il invoque pour expliquer la survie de l'oeuvre complète à côté des extraits —la constatation de son caractère irremplaçable et le patronage des Pères de l'Eglise—, supposent réalisée une condition plus simple et plus fondamentale: il fallait qu'il existât dans un public assez vaste une véritable demande pour la *NH*, une demande que les auteurs ne pouvaient pas

1. Dans 'Plinio il Vecchio sotto il profilo storico e letterario', dans *Atti del Convegno di Como*, 5-7 ott. 1979 (Como 1982) pp. 151-68.

manquer d'entendre et qui a dû laisser des traces dans leurs oeuvres.

Notre étude tendra donc, précisément, à repérer chez des auteurs de cette période critique d'autres preuves, ou d'autres traces, de la présence de la *NH* que celles qui ont déjà été recensées —elles sont rares— et admises —elles ne l'ont pas toujours été à juste titre. Pour montrer que la *NH* touchait alors des auteurs plus divers, donc des publics plus vastes qu'on ne pense, nous ne chercherons pas ces preuves, ou ces traces, dans des ouvrages techniques ou pratiques, dont les auteurs avaient, pour ainsi dire, l'obligation d'utiliser les données de Pline, mais dans des oeuvres «littéraires» et désintéressées, des oeuvres de culture et d'art, comme celles de l'historien Ammien Marcellin et du poète Ausone. Dans le cadre d'un tel raisonnement a fortiori, nous chercherons à montrer que la *NH* possédait une audience dans de larges milieux également imprégnés de culture classique, qu'ils fussent d'un paganisme plus ou moins militant, comme celui d'Ammien ou celui de Symmaque et de Rutilius Namatianus (on connaît le rôle de tels «cercles», liés à la «réaction païenne», dans la transmission des oeuvres classiques), ou d'un christianisme officiel et modéré, sinon mondain, comme celui d'Ausone. En contrepartie s'imposera l'obligation d'analyser avec prudence et patience les formes diverses, le plus souvent détournées et discrètes, d'une telle présence. Car, dans des oeuvres aussi raffinées ces traces ne sauraient presque jamais se réduire à l'emprunt direct et déclaré ni se confondre avec un simple démarquage.

L'importance qu'Ammien Marcellin a donnée aux exposés scientifiques est frappante. Elle se voit à leur nombre, à la variété de leurs sujets —géographie, physique, religion, société— et surtout à l'étendue du développement qui leur est accordé, au risque de rompre la continuité du récit<sup>2</sup>. Comme les treize livres perdus contenaient aussi de tels exposés, on a conjecturé qu'Ammien avait l'intention de faire ainsi de son oeuvre une véritable ency-

<sup>2</sup> *Conspectus de ces excursus dans Schanz-Hosius, Geschichte der römische Literatur, t. IV, 1, p. 97, § 808. Sur leur fonction «éthique», voir G. Sabbah, La méthode d'Ammien Marcellin... (Paris 1978) pp. 525-28.*

clopédie. Certes, la présence de tels *excursus*, surtout géographiques, est traditionnelle, à titre d'ornement, dans l'historiographie classique. Mais leur intention didactique est, chez Ammien, beaucoup plus appuyée que chez César, Saluste, Tite-Live et même Tacite. Cela s'explique par son époque, qui place très haut la «science», qu'elle soit *doctrina* ou *eruditio*, et surtout par sa personnalité: chez lui jouent la fierté d'être un *Graecus*, un héritier de la science grecque, et le sentiment très vif de la mission de l'historien, qui est de rassembler les esprits —et les énergies— pour la défense du trésor commun, l'*humanitas*, la culture (31, 16, 9).

Dans la construction de tels *excursus*, l'*Histoire Naturelle* a-t-elle pu jouer un rôle et quel rôle? Le nom de Pline n'est pas cité dans les *Res gestae*. Mais celui de Strabon non plus, ni celui de Dion Cassius, qui sont pourtant des «sources» aujourd'hui bien repérées<sup>3</sup>. L'utilisation silencieuse d'un *auctor* est normale dans l'Antiquité, plus encore dans l'Antiquité tardive. Si l'imitateur laisse percer sa dépendance par un mot, une expression clairement empruntés, c'est pour permettre aux lecteurs d'apprécier la distance qu'il prend et l'originalité de sa propre *retractatio*. D'autre part, si les racines grecques de la culture d'Ammien et le personnage de *Graecus* qu'il assume devant un public romain devaient l'amener à privilégier des *auctores* grecs —de fait, il cite nommément Aristote, Anaxagore, Anaximandre, Hécatee, Eratosthène, Ptolémée<sup>4</sup>—, il n'était pas inutile d'équilibrer cette «constellation» de physiciens et de géographes grecs par quelque sommité romaine, en face d'un public, au moins dans une certaine mesure, «patriote» et moins féru de science pure, telle que pouvaient la représenter les Grecs, que d'une alliance de science et d'érudition, telle que l'offrait la *NH*. Pour toucher un tel public, Ammien pouvait faire l'effort de lire certains de ses *libelli*, les plus utiles à son propos, étant donné aussi qu'il trouvait dans Pline un type admirable de *uir sobrius*, son propre

<sup>3</sup> Voir notamment L. Dillemann, 'Ammien Marcellin et les pays de l'Euphrate et du Tigre', dans *Syria* 38 (1961) pp. 87-158 aux pp. 135-42.

<sup>4</sup> Aristote en 17, 7, 11; 18, 3, 7; 21, 1, 12; 27, 4, 8. Anaxagore en 17, 7, 11; 22, 8, 5; 22, 16, 22. Anaximandre en 17, 7, 12; Hécatee en 22, 8, 10; Eratosthène en 22, 8, 10. Ptolémée en 20, 3, 4 et 22, 8, 10.

idéal. Une harmonie morale existait entre l'imitateur potentiel et cet *auctor*.

*Auctor* parmi bien d'autres *auctores*! Etant donné le principe de la «composition en mosaïque» qui régit la composition de tels *excursus*<sup>5</sup>, une éventuelle présence de Pline ne saurait être saisie que parmi d'autres présences, souvent plus massives et plus déclarées: celle des savants grecs et celle d'un *excerptor* romain, Julius Solinus, dont les *Collectanea rerum memorabilium* fournissaient un florilège commode des curiosités et des merveilles tirées de l'ouvrage monumental de Pline. S'il nous suffisait d'établir qu'Ammien a eu accès indirectement, par Solin, à l'*Histoire Naturelle*, il serait facile d'ajouter de nouveaux parallèles à la trentaine de correspondances que Mommsen a relevées entre les deux textes, pour en rendre compte, du reste, par une théorie inutilement compliquée<sup>6</sup>. Mais notre intention est précisément opposée: nous cherchons à établir, non pas certes qu'Ammien a ignoré superbement Solin et puisé uniquement chez Pline, mais qu'il a recouru *aussi* directement au texte original de la *NH*.

Pour étayer cette conclusion, il serait candide d'interpréter les nombreux rapprochements que les éditeurs et commentateurs d'Ammien ont suggérés comme **autant** d'indications de source ou de dépendance. La plupart visent seulement à éclairer ou à compléter, quelquefois à nuancer ou à corriger tels passages d'Ammien par des textes, voisins, de Pline. Le plus souvent, ils pourraient aussi s'établir avec d'autres auteurs.

Pour illustrer la prudence qui est ici de règle, nous pourrions prendre l'exemple de l'exposé sur la Perse (*Res gestae*, 23, 6), immense tableau de géographie historique qui nous achemine, souvent par des raccourcis chronologiques et topographiques vertigineux, des confins de l'Empire romain au lointain pays des Sères, avant de se clore par un portrait du noble perse et un *excursus* sur les perles et les huîtres perlières. A côté des sources grecques déjà

<sup>5</sup> Ce principe a d'abord été énoncé par E. A. Thompson, *The historical work of Ammianus Marcellinus* (Cambridge 1947). Il est admis par l'ensemble des critiques: cf. G. Sabbah, *La méthode...*, pp. 121-22.

<sup>6</sup> Dans son édition de C. Iulii Solini *Collectanea rerum mirabilium* (Berlin 1864) pp. XXIV-XXVIII et p. 254.

bien repérées<sup>7</sup>, on pourrait penser à une utilisation intermittente du tableau, comparable par ses vastes proportions et certaines de ses divisions, que Pline a donné de la Perse (6, 41-137). Mais une étude critique des divers rapprochements entre le chapitre d'Ammien et plusieurs passages parallèles de Pline, non limités du reste aux seuls chapitres du livre 6, aboutit à une conclusion négative: rien ne prouve qu'Ammien ait utilisé Pline, en plus de Solin et de plusieurs géographes grecs, en particulier Ptolémée<sup>8</sup>.

L'exposé sur le Pont-Euxin (*Res gestae*, 22, 8), éloge indirect de l'hellénisme civilisateur, illustre un cas moins négatif, celui d'une utilisation ponctuelle de la *NH*. En effet, entre l'ensemble du chapitre d'Ammien et les chaps. 75-93 du livre 4 de Pline, consacrés à la même région, une correspondance étroite ne s'établit que sur l'existence d'une localité nommée *Achilleos dromos* et sur l'origine de ce toponyme<sup>9</sup>. Solin (13-19) n'indique ni cette localité ni l'origine de son nom. De même, il n'a pas retenu la notation de Pline (9, 50) sur la sécurité que le Pont-Euxin offre aux diverses espèces de poissons: *Sed in Pontum nulla intrat bestia piscibus malefica praeter uitulos et paruos delphinos*. C'est donc avec ce passage de Pline que consonne la conclusion d'Ammien (22, 8, 47): *nihil enim in Ponto huius modi (= uoracium beluarum) aliquando est uisum praeter innoxios delphinos*. D'autant plus que, établissant, comme Pline, un lien entre l'afflux des poissons et la douceur des eaux de l'Euxin, Ammien explique comme lui cette douceur exceptionnelle par le nombre des fleuves qui se déversent dans cette mer<sup>10</sup>. Les remarques de Pline figurant dans un livre et un chapitre (9, 50) qui ne concernent pas proprement le Pont-Euxin, ce serait un indice montrant que

7 Par J. Fontaine dans le commentaire exhaustif qu'il a donné au t. IV, 2 de l'édition d'Ammien Marcellin (Paris, CUF, 1977) pp. 57-131 (il s'agit principalement de Ptolémée).

8 Des rapprochements sont possibles entre Amm. 23, 6, 67-68 et Pline 6, 54 et 9, 116 (sur les Sères) —mais les concordances sont plus étroites avec Solin 50, 2-3 et 53, 23-29—; entre Amm. 23, 6, 79 et Pline 28, 69 —mais une référence à Hérodote 1, 133 ou à Xénophon, *Cyr.* 1, 2 et 8, 8, 11 est plus probable—; entre Amm. 22, 6, 18 et Pline 2, 208 —mais la correspondance est plus exacte avec Dion Cassius 68, 27—; entre Amm. 23, 6, 88 et Pline 9, 116 —mais Tacite, *Agr.* 12, 11 est une meilleure référence.

9 Rapprocher Amm. 22, 8, 41 et Pline 4, 83.

10 Rapprocher Amm. 22, 8, 46 et Pline 9, 50.

la lecture qu'Ammien faisait de la *NH* était assez vaste et relativement désintéressée. Indice que confirmerait un autre rapprochement entre *Res gestae* (22, 8, 5) et un nouveau chapitre de la *NH* (2, 149) sur l'extraordinaire prescience que possédait Anaxagore en matière de phénomènes naturels, célestes et terrestres<sup>11</sup>.

La description des tremblements de terre permet de saisir un parallélisme plus consistant sur le fond et plus continu dans la forme, car il porte sur la structure même des textes. En 17, 7, 7-14, Ammien fait suivre le récit du tremblement de terre de Nicomédie (en 358) d'un exposé étiologique rappelant les diverses théories entre lesquelles se partagent les *physici*, puis d'un classement des séismes en quatre catégories et enfin d'une double énumération: celle des terres qui ont émergé à la suite d'un tremblement de terre du premier type (*brasmatia*), celle des terres qui ont été, au contraire, englouties par un séisme du troisième type (*chasmatia*). La source déclarée est un chapitre doxographique d'Aristote, «se débattant» (*aestuans!*) entre des théories dont les principales sont soutenues par Anaxagore et Anaximandre, qui sont également nommés.

En effet, dans Ps. Aristote (*De mundo*, 4, 30 et 32), apparaît le classement des séismes en quatre types dans lesquels on reconnaît ceux d'Ammien: βράστης (= *brasmatae* chez Ammien), ἐπικλίνοτης (= *climatiae*), χασματίας (= *chasmatiae*), μυκητίας (= *mycematae*). Là s'arrête la ressemblance et le principe de la composition en mosaïque justifie la recherche d'autres sources. L'une d'entre elles paraît être précisément la *NH* 2, 191-206, vaste ensemble dont la structure est identique à celle du développement d'Ammien, qui apparaît comme son résumé. Après avoir rappelé la compétence particulière en cette matière d'Anaximandre de Milet (nommé par Ammien au § 12), Pline affirme que la cause des tremblements de terre se trouve pour lui dans les vents avant d'expliquer le processus, en des termes qui évoquent la théorie mise par Ammien sous le patronage d'Anaxagore:

11 Rapprocher Amm. 22, 8, 5 et Pline 2, 149.

Ammien 17, 7, 11

Accidunt autem... ut Anaxagoras adfirmat uentorum ui subeuntium ima terrarum; qui cum soliditatibus con crustatis inciderint eruptiones nullas reperientes, eas partes soli conuibrant, quas subrepererint humidi (tumidi: Gardthausen); unde plerumque obseruatur, terra tremente uentorum apud nos spiramina nulla sentiri, quod in ultimis eius secessibus occupantur.

Pline 2, 192

uentos in causa esse non dubium reor. Neque enim umquam intremiscunt terrae nisi sopito mari... subtracto omni spiritu qui uehit, nec umquam nisi post uentos, condito scilicet in uenas et caua eius occulta flatu. Neque aliud est in terra tremor quam in nube tonitruum, nec hiatus aliud quam cum fulmen erumpit incluso spiritu luctante et ad libertatem exire nitente.

Puis il caractérise les diverses variétés de secousses, les unes «couchant les murailles» (ce sont les *climatiae* chez Ammien), les autres «les engloutissant dans un gouffre profond» (ce sont les *chasmatiae*), d'autres encore «dressant là des masses solides et faisant jaillir ailleurs des rivières» (ce sont les *brasmatiae*). Il évoque avec force les bruits effrayants qui accompagnent les secousses (ce sont les *mycematiae* chez Ammien) en comparant les plus impressionnants à des mugissements de taureau: *alias murmuri similis, alias mugitibus*. La même notation auditive, amplifiée, clôt le développement d'Ammien: *tunc enim necesse est* «uelut taurinis reboare mugitibus» *fragores fremitusque terrenos*.

Cet «index pointé» à la fin désigne rétrospectivement une source, mais une source utilisée très librement. On le voit au choix des exemples de soulèvements ou d'effondrements volcano-sismiques qui ont fait surgir ou disparaître des terres. Parmi les terres émergées, Ammien retient **Délos**, **Hiéra**, **Anaphè**, **Rhodes** groupées par Pline au chapitre 202; il indique le surnom de la dernière, **Ophiusa**, l'île aux serpents, comme le fait Pline, mais en 5, 132; il donne son nom, **Vulcanus**, à l'île dont Pline se contente de dire qu'elle a surgi *ante nos et iuxta Italiam inter Eolias insulas*. Parmi les terres immergées, Ammien retient l'Atlantide et **Hélicé** et **Bura**, citées par Pline respectivement en 2, 205 et 206. Voulant donner à son exposé la forme d'un résumé ordonné, il a rangé ces deux catégories de terres soulevées ou englouties sous les deux types de séismes (*brasmatiae* et

*chasmatae*) qui sont à l'origine de ces phénomènes. On reconnaît donc la structure générale du développement de Pline, mais modifiée selon les besoins d'un exposé à la fois sommaire et fortement organisé.

Nous terminerons par le rapprochement qui nous paraît le plus fort. Il repose sur les parallèles textuels les plus précis et il permet de saisir les particularités de l'utilisation et de l'imitation de Pline par le savant et l'artiste qui coexistent en notre historiographe. Il concerne les deux chapitres sur l'Égypte (22, 15 et 16) qui clôturent le premier livre consacré au règne de Julien. Notons-le d'emblée: Ammien a soin de préciser, dès la première phrase de la notice, qu'il rapportera des choses qu'il a pour la plupart vues (*uisa pleraque narrantes*). Cela réduit d'autant l'importance de la recherche de ses sources écrites, parmi lesquelles pourraient figurer les chapitres consacrés à l'Égypte dans les livres 5 et 8 de la *NH*. Là aussi, il faut examiner si l'utilisation du florilège de Solin (chap. 32) ne rend pas compte, à elle seule, de toutes les correspondances. Entre les trois textes, on note une grande similitude de contenu: une rapide localisation de l'Égypte, un développement beaucoup plus important consacré au Nil, puis un large choix de curiosités égyptiennes, tirées essentiellement du règne animal, les crocodiles, les dauphins, les hippopotames, l'ibis, le boeuf Apis. On remarque que Solin a réuni en un chapitre les éléments qui sont séparés dans la *NH* où la localisation de l'Égypte se trouve en 5, 48-50, la description du Nil en 5, 51-58, mais la description des animaux du Nil en 8, 89 (le crocodile), 91 (le dauphin), 95 (l'hippopotame), 97 (l'ibis), 184 (le boeuf Apis). On pourrait donc penser qu'Ammien n'a utilisé que la notice de Solin qui était déjà unifiée.

Nous croyons toutefois que si Ammien, indubitablement, a suivi Solin de fort près (c'est avec le texte de cet auteur que s'établissent les correspondances les plus exactes), cette utilisation n'est pas exclusive: conformément à l'idéal de *cognitio plena* qu'il professe plusieurs fois<sup>12</sup>, Ammien a voulu compléter la notice de son prédécesseur en

<sup>12</sup> Cf. Amm. 15, 1, 1 et 23, 6, 1 (commentaire dans G. Sabbah, *La méthode...*, p. 27).



remontant à la source de ce dernier. En effet, on trouve d'abord dans son exposé des éléments que Solin n'avait pas retenus. Ainsi, il consacre un développement aux «innombrables» serpents d'Égypte (22, 15, 27): basilics, amphibènes, aconties, dipsades, vipères et surtout aspic. Pline (8, 85-87) nomme les cérastes, l'amphibène, les *iaculi*, qui correspondent aux aconties citées par Ammien, et l'aspic auquel il réserve un traitement particulier qui répond assez bien à la supériorité qu'Ammien reconnaît à cette espèce. Solin, lui, est muet sur le chapitre des serpents.

De même, en 22, 15, 14, Ammien nomme les animaux terrestres, *capreoli* (chevreuils), *bubali* (gazelles) et les *spinturnicia* («oiseaux-étincelle» ou, simplement, nocturnes) qu'on trouve dans les zones arides d'Égypte. Solin ne donne rien d'équivalent, alors que les *bubali* sont nommés par Pline (8, 38) comme des animaux d'Afrique. Quant au mot *spinturnicia*, conjecture de Pithou et de Saumaise acceptée par tous les éditeurs (le manuscrit de Fulda donne *pisturnicia*), il n'est attesté, vérification faite sur les fiches du *Thesaurus*<sup>13</sup>, que par ce texte d'Ammien et par Plaute, *Miles*, 989 où il désigne, au figuré, une servante qui, auprès de sa maîtresse, n'est qu'une guenon (*pithecium*) et une *spinturnicium*, une «chouette» d'après la traduction d'A. Ernout. L'emploi d'un terme plautinien pour désigner un oiseau «d'une laideur comique» (*omni deformitate ridicula*) est loin d'être impossible. Mais *spinturnicium* est aussi le diminutif de *spinturnix* qui n'est attesté que par Festus (*avis genus turpis figurae*) et par Pline (10, 36) qui, au terme d'une longue discussion, hésite à l'identifier avec l'*avis incendiaria*, oiseau augural de mauvais présage<sup>14</sup>. Il n'est donc pas interdit de penser qu'Ammien a doublé une référence «scientifique» à Pline par une allusion littéraire à Plaute.

Un dernier élément, qui n'existe pas chez Solin, se trouve à la fois dans le texte de Pline et dans celui d'Ammien. A la fin du chap. 15, Ammien touche à la théorie

13 Nous remercions vivement ici le Dr. P. Flury, Directeur du *Thesaurus Linguae Latinae*, qui a bien voulu nous communiquer la liste des occurrences de *spinturnix/spinturnicium* ainsi que celle de *praesentaneus* (cf. note 10).

14 Voir J. André, *Les noms des oiseaux en latin* (Paris 1967) pp. 145-46.

des ombres et à la gnomonique avec des exemples, ceux de Syene et de Meroë, et dans des termes qui rappellent ceux de Pline (2, 183-187):

Ammien 22, 15, 31

Dein Syene, in qua *solstitii tempore*, quo sol aestiuum cursum extendit, recte omnia ambientes radii excedere ipsis corporibus umbras non sinunt...  
...circa lineamentorum ipsas extremitates contemplabitur *umbras absumi* sicut *apud Meroen, Aethiopiae partem* aequinoctiali circulo proximam, dicitur euenire, ubi *per nonaginta dies umbrae nostris in contrarium cadunt*.

Pline 2, 183

...tradunt in *Syene* oppido... *solstitii die medio* nullam umbram iaci...

2, 184

Rursus in *Meroë* —insula haec caputque *gentis Aethiopum* bis anno *absumi umbras*

2, 183

*per eos dies XC in meridiem umbras iaci*.

De telles concordances verbales n'ont pas échappé au contrôle de l'historien. Il leur a donné une fonction: permettre aux lecteurs d'identifier l'*auctor* et de mesurer un écart. Le verbe *dicitur* et surtout l'expression *ingenia celsa* (22, 15, 32) pour désigner *in fine* les «génies élevés» qui pourraient leur fournir une information plus substantielle les renvoient à cet *auctor*. Et l'expérience choisie par Ammien pour illustrer le phénomène de la disparition des ombres (22, 15, 31: *inde si stipitem quisquam fixerit rectum...*) est une manière à la fois d'imiter la démarche «expérimentale» de cet *auctor* (Pline 2, 183: *puteumque eius experimenti gratia factum totum inluminari. Ex quo apparere...*) et de prendre une distance par rapport à lui.

Cette sorte de référence allusive renvoie à un auteur connu, à un «génie élevé», qui est Pline plutôt que son humble abrégiateur Solin. On le voit encore quand Ammien examine et critique les théories des géographes et des physiciens sur la cause des crues du Nil (22, 15, 4-8). Il en retient trois: la fonte des neiges tombées dans les contrées septentrionales (5); les pluies abondantes provoquées en Éthiopie par les chaleurs torrides (6); enfin, l'action des vents *prodromi* et étésiens (7).

Réfutant les deux premières opinions, Ammien accepte la troisième. Solin (32, 9) expose les opinions 1 et 3 et une

autre opinion, l'attraction exercée sur le fleuve par le soleil. Il ne donne donc pas l'opinion 2, mais présente celle dont Pline attribue expressément la paternité à Timée le mathématicien. En effet, dans l'*Histoire Naturelle*, nous trouvons trois opinions: l'action des vents étésiens (l'opinion 3 chez Ammien); les pluies d'été en Ethiopie (l'opinion 2 d'Ammien); enfin, celle de Timée, absente du texte d'Ammien, que Pline réfute expressément: cela explique qu'Ammien, dans un souci de vérité, l'ait éliminée d'office. Reste le problème de la première opinion rappelée par Ammien. Elle ne figure pas avec les autres au chapitre 55 chez Pline, mais au chapitre 52: *praeterea obseruatum est, prout in Mauretania niues imbresque satiauerint, ita Nilum incrementum!* C'est là un nouvel indice d'une lecture assez étendue et d'un souci d'organisation des matériaux pliniens.

Il serait difficile de dire si la description du fleuve qu'Ammien donne aux §§ 9-13 dérive plutôt de celle de Solin (32, 6-8) ou de celle de Pline (5, 51-58), à ne considérer que les éléments classiques (les chutes, les îles, la durée et la hauteur des crues) présents dans les trois textes. Une analyse plus poussée fait apparaître qu'Ammien précise les noms des sept bouches du Nil (10), comme Pline (5, 64), alors que Solin se contente d'en indiquer le nombre; que l'indication résumée d'Ammien sur les noms multiples qu'ont donnés au Nil les populations qu'il traverse (9) s'explique mieux par rapport au texte de Pline que par rapport à celui de Solin qui n'en retient déjà que quatre. Mais c'est surtout une concordance textuelle qui permet de trancher. Caractérisant le cours impétueux du Nil après ses chutes, Ammien écrit (9): *ad cataractas, id est praeruptos scopulos uenit e quibus praecipitans «ruit» potius quam «fluit»*. Or, cette formule frappante dans laquelle l'antithèse est renforcée par l'homophonie, il ne la trouvait pas chez Solin (32, 7: *tantis agminibus extollitur inter obiecta rupium ut «ruere» potius quam «manare» credatur*), mais bien chez Pline (5, 54): *nouissima cataracte inter occurrentes scopulos non «fluere» immenso fragore creditur sed «ruere»*. Et cette évocation plinienne du Nil l'a tellement frappé, l'heureuse formule qui la clôt s'est tellement imposée à son imagination qu'il a recouru aussi à elle dans

la description d'un autre fleuve, le Rhin, en un chapitre fort éloigné (15, 4, 2-3): *Inter montium celsorum anfractus immani pulsu Rhenus exoriens per scopulos altos, nullos aduenas amnes adoptans, ut per cataractas inclinatione praecipiti funditur Nilus. Et nauigari ab ortu poterat copiis exuberans propriis ni «ruenti» curreret similis potius quam «fluenti» amni.*

Sur ce point, ce n'est pas seulement l'idéal de la *scientia plena*, d'une connaissance plus complète que celle que pouvait fournir une collection appauvrie de *mirabilia*, mais un critère d'admiration littéraire qui a joué en faveur de Pline. C'est le style même de Pline qui a été pris pour modèle.

Un tel critère a toutes chances d'avoir joué plus puissamment, sinon exclusivement, dans le cas d'auteurs comme Symmaque et Ausone, chez lesquels les préoccupations scientifiques n'avaient guère lieu de se manifester, étant donné les genres littéraires où ils ont excellé. Trouver chez eux des traces, même plus discrètes, même plus réduites en nombre que celles que nous avons repérées dans l'oeuvre d'Ammien, montrerait que l'*Histoire Naturelle* jouissait de leur temps d'une large audience, dépassant les milieux de spécialistes, qu'elle avait bien sa place dans la culture générale d'une élite.

Nous partirons de la Lettre 1, 24 adressée par Symmaque à Ausone en 370 ou peu de temps après. Ausone avait suivi en 368 l'expédition de Valentinien contre les Alamans. Symmaque avait rejoint la Cour en 369 et prononcé le second *Panegyrique de Valentinien* pour célébrer le consulat de ce dernier le 1<sup>er</sup> janvier 370. Il avait noué d'excellentes relations avec l'ancien rhéteur de Bordeaux, devenu le maître du jeune empereur Gratien. Revenu à Rome, Symmaque s'empressa de déférer à une demande que lui avait adressée Ausone, par lettre ou au cours de leurs entretiens. La lettre est brève, son interprétation peut varier:

«Si te amor habet *Naturalis Historiae* quam Plinius elaborauit, in tibi libellos, quorum mihi praesentanea copia fuit. In quis, ut arbitror, opulentiae eruditioni tuae neglegens ueritatis librarius displicebit. Sed mihi

fraudi non erit emendationis incuria. Malui enim tibi probari mei muneris celeritate, quam alieni operis examine» (*Epist.* 1, 24).

Ce texte a été interprété négativement comme la preuve que la possession de la totalité de l'ouvrage n'était pas chose courante à l'époque<sup>15</sup>. C'est pourquoi, peut-être, A. Roncoroni ne l'a pas cité. Mais sur quel raisonnement cette interprétation négative pourrait-elle reposer? 1) Ausone ne possède pas lui-même la *NH*, il est obligé de recourir à Symmaque. 2) Or, la riche bibliothèque de classiques latins que ce dernier possédait à Rome représente un cas rare et même exceptionnel. 3) Même la bibliothèque de Symmaque ne paraît pas avoir possédé un exemplaire complet et correct.

En fait, la requête d'Ausone est circonstancielle: il se trouve dans la suite impériale ou bien il ne trouve pas le gros ouvrage de Pline à Trèves. Pour l'obtenir au plus vite, il s'adresse à quelqu'un dont il sait qu'il le possède personnellement. Cela n'exclut pas que d'autres l'aient également possédé et n'implique pas nécessairement que la bibliothèque des Symmaques ait été sur ce point unique à Rome. Enfin, l'exemplaire envoyé par Symmaque n'était sans doute pas aussi incorrect qu'il le dit, par précaution et par coquetterie; et surtout, ni l'emploi du diminutif *libelli* (que Pline lui-même emploie, dans l'épître dédicatoire à Titus, pour désigner son oeuvre), ni l'expression *quorum mihi praesentanea fuit copia* n'indiquent en fait que l'exemplaire envoyé fût incomplet. Est en cause *seule* l'incorrection de la copie dont Symmaque, préventivement, demande à son savant correspondant de l'excuser. C'eût été une incorrection inconcevable de la part d'un Symmaque, aristocrate d'une courtoisie raffinée, que d'envoyer un exemplaire tronqué à son correspondant qui lui avait demandé l'ensemble de la *NH*!

Quant à l'expression *quorum mihi praesentanea fuit copia*, son interprétation dépend du sens de *praesentaneus*. Or, cet adjectif, plus rare et plus spécialisé que *praesens*, s'applique, dans la grande majorité des cas, à des subs-

15 Cf. *RE* 21 (1951) 431 (W. Kroll).

tances empoisonnées ou à des remèdes. Il signifie alors «qui opère immédiatement», «à l'effet immédiat». D'après les fiches du *Thesaurus*, il est employé par Pline surtout (dix occurrences) et par les auteurs médicaux, Marcellus (sept fois), Pseudo-Apulée, Sextus Placitus, Théodore Priscien, «Plinius Valerianus», Pseudo-Dioscoride<sup>16</sup>. Il désigne donc la *dynamis* d'une substance capable d'opérer sur le champ. Ce sens éclaire rétrospectivement les premiers mots du billet. Ils signifient: «puisque l'amour de la *NH* te tient (te possède)». Cet amour est une passion, presque une maladie. A cet amour-passion, il faut un remède dont l'efficacité soit immédiate. Si, comme nous le pensons, on doit entendre «Puisque vous êtes possédé par l'amour de la *NH* que Pline a composée, recevez ses volumes dont je possédais (sous entendu dans ma bibliothèque, avant de vous les envoyer) l'abondance (ou la disposition) immédiatement efficace», tout indice négatif disparaît. Loin de faire apparaître la *NH* comme un ouvrage qu'il était difficile de se procurer, ce qui était le cas pour les *Guerres de Germanie* d'après la lettre adressée par Symmaque à Protadius en 395 (*Epist.* 4, 18, 5), le témoignage de Symmaque montre qu'elle était disponible dans les bibliothèques des grands et qu'elle était l'objet d'un intérêt passionné de la part des érudits.

Symmaque lui-même n'avait pas eu le temps d'entamer une révision critique du texte. Mais il témoigne pour l'oeuvre d'un intérêt poli que pourraient confirmer les correspondances textuelles qui ont été relevées entre ses propres ouvrages et la *NH*<sup>17</sup>. L'une se trouve dans un discours, les quatre autres dans des lettres. Elles portent toutes sur des points menus d'érudition. Pline, si c'est bien de lui qu'il s'agit, car il n'est pas nommé et les parallèles

16 Pline 20, 9; 21, 180; 22, 119; 24, 2; 24, 119; 27, 36; 27, 70; 28, 200; 28, 227; 30, 79. Marcell., *Med.* 14, 16; 14, 57; 16, 19; 22, 14; 26, 41; 28, 70; 29, 46; 36, 11. Ps. Apul., *Herb.* 88 1.21. Plac., *Med.* 14, 3 rec. β. Theod. Prisc. praef. 1. Plin. Val., 2, 17. Ps. Diosc., *Herb. fem.* 50 (49) 1.16.

17 Par W. Kroll, 'De Q. Aurelii Symmachi studiis graecis et latinis', dans *Breslauer Philol. Abhandl.* 6, 12 (1891) pp. 1-44, entre Pline 3, 59 et Symm., *Epist.* 8, 23; Pline 8, 109 et Symm., *Or.* 8, 1; Pline 10, 63 et Symm., *Epist.* 5, 67; Pline 13, 68-69 et Symm., *Epist.* 4, 28 et 34; Pline 34, 27 et Symm., *Epist.* 9, 115 (cf. Symmaque, *Lettres*, t. I, éd. J. P. Callu; Paris, CUF, 1972, note p. 220).

ne sont pas textuels, est utilisé comme naturaliste et comme antiquaire.

Il nous est impossible de donner ici l'analyse détaillée de ces rapprochements. Nous n'en retenons que la conclusion: pris un par un, les parallèles invoqués sont des indices légers; rassemblés, ils forment un faisceau un peu plus consistant en faveur d'une présence de la *NH*, présence dont les marques discrètes, ponctuelles et limitées étroitement à quelques parties du domaine de l'érudition (histoire, mythologie, histoire naturelle) correspondent à ce qu'on attend d'un homme peu porté aux connaissances scientifiques, lecteur distrait et quelque peu distant des *libelli pliniani* qui garnissaient les niches de sa splendide bibliothèque et qui laissaient dans son esprit des traces trop légères pour ne pas se confondre avec les empreintes laissées par d'autres «classiques», comme Varron, au moins aussi respectables à ses yeux.

On n'est donc pas trop surpris qu'il ait accepté de s'en dessaisir, temporairement, au bénéfice d'Ausone, ni qu'il ait employé, pour caractériser la passion de son ami pour la *NH*, des expressions légèrement ironiques. Et de fait, il est piquant qu'un rhéteur tout imbu de culture littéraire, qu'un poète dont le talent se déployait de préférence dans des *nugae*, se soit épris d'un ouvrage aussi «scientifique», aussi sérieux. Par l'esprit et par la forme, les petits poèmes d'Ausone sont aux antipodes de la *NH*. Mais, ce qui pouvait attirer le poète virtuose, n'était-ce pas précisément, outre les riches possibilités que lui donnait la *NH* de compléter ou de raviver son propre fonds, grammatical, historique, physique, d'érudition, le véritable tour de force qu'il y aurait à faire servir à sa poésie une oeuvre aussi fondamentalement différente d'elle? Du reste, utiliser la *NH* en composant le *Technopaegnion*, c'était traiter Pline avec la même désinvolture respectueuse qu'il montrait à l'égard de Virgile dans le *Centon nuptial*.

Il est sûr, en tout cas, que nous trouvons en Ausone l'un des témoins les plus forts de la présence de Pline dans les oeuvres du iv<sup>e</sup> siècle. Il est étonnant que cet exemple ait échappé à A. Roncoroni. Non seulement l'attraction exercée sur lui par la *NH* est attesté par la lettre 1, 24

de Symmaque, mais Ausone *nomme* Pline dans les *Epi-grammes* (76, 11, *De paua in pauonem marem uersa*<sup>18</sup>): *Vidit nubentem Plinius androgynum*. Et, depuis l'édition de C. Schenkl (1883) jusqu'à celle de S. Prete (1978), de nombreux rapprochements textuels, au moins une quinzaine, ont été proposés. Entre la lettre de Symmaque et ces rapprochements textuels, dont la portée et la valeur sont toutefois à vérifier, le lien est naturel: si Ausone manifestait tant de passion, tout au moins d'intérêt pour la *NH*, on peut croire que quelque chose, au moins, de cet intérêt a filtré dans ses oeuvres. Car l'intérêt d'Ausone est celui d'un homme de lettres, à qui toute lecture est susceptible d'apporter une inspiration. La question n'est donc pas d'établir qu'Ausone a connu la *NH*, mais, cela étant acquis, de voir où il s'en est inspiré et quel parti il en a tiré.

Nous devons ici nous limiter à deux exemples. Le premier est tiré de la *Moselle*. On a depuis longtemps rapproché les vers 303-317 du palmarès des grands architectes que Pline a dressé en 7, 125<sup>19</sup>. Mais la source d'inspiration nous paraît être Varron dont le livre 10 des *Hebdomades* est cité<sup>20</sup>. Il vaut donc mieux restreindre à deux passages l'usage que le poète a pu faire de la *NH*. L'un, vers 362-363, concerne les scieries de marbre tendre installées sur les rives de l'Erubris:

«Praecipiti torquens cerealia saxa rotatu  
Stridentesque trahens per leuia marmora serras»<sup>21</sup>.

Il correspond à Pline (36, 159): *In Belgica prouincia candidum lapidem serra, qua lignum, faciliusque etiam secant iam tegularum et imbricum uicem*. Encore pourrait-on voir là une rencontre fortuite: l'observation d'une technique locale, attestée par l'archéologie, a pu être faite séparément par chacun des deux auteurs qui ont également séjourné dans la Gaule du Nord. Dans le second, vers 379<sup>22</sup>,

18 Ed. S. Prete (Leipzig, Teubner, 1978) p. 317.

19 Le rapprochement a été fait par C. Hosius dans son édition de la *Moselle* (Marburg 1894).

20 *Mos.* 305-7 (éd. Prete, p. 185).

21 Ed. Prete, p. 187.

22 Ed. Prete, p. 188.



le poète, suppliant Némésis de protéger le siège de l'Empire et Rome, sa métropole, rappelle une particularité culturelle et linguistique propre à cette déesse «dont la langue latine ignore le nom: *Latiae Nemesis non cognita linguae*». Or Pline avait souligné ce fait par deux fois, tant il lui paraissait frappant et paradoxal qu'une déesse grecque ait pu être admise sur la colline sacrée du Capitole, sans recevoir pour autant un nom latin: en 10, 251 *Nemeseos, quae dea Latinum nomen ne in Capitolio quidem inuenit*, et en 28, 22 *Nemesim, cuius... Romae simulacrum in Capitolio est, quamuis Latinum nomen non sit*. Il ne s'agit pas là d'un simple emprunt, mais, au sens propre, d'une allusion: il y entre une part de jeu, mais d'un jeu sérieux qui suppose une connivence culturelle entre l'auteur et son public. Seuls des lecteurs avertis de la *NH* peuvent saisir l'arrière-fond linguistique et religieux de la remarque; les autres la liront «à plat», comme la constatation gratuite, et banale, d'une curiosité. La présence d'un «intertexte», celui de Pline, confère à la lecture une troisième dimension, la profondeur.

Ce texte de référence constitue une «grille» sur laquelle l'auteur peut situer, pour ses lecteurs, la place dans une hiérarchie littéraire, la fonction qu'il entend donner à son propre texte. Cela est surtout vrai pour une préface qui a toujours un aspect programmatique. Il en va ainsi pour la lettre-préface en vers qu'Ausone adresse à l'empereur Théodose (qui lui avait demandé par écrit de lui envoyer ses oeuvres passées et présentes) sur le thème: on ne peut qu'obéir aux ordres d'un dieu. Cette lettre, qui devait être placée en tête d'une édition complète de ses oeuvres dispersées, permet en fait à Ausone de s'adresser à tous ses lecteurs. La chute est un ingénieux mélange d'audace et de modestie (vv. 21-22):

«Tu modo te iussisse, pater Romane, memento  
Inque *meis* culpīs da *tibi* tu ueniam»<sup>23</sup>.

Certes, Ausone avait lui-même assez d'esprit pour inventer ce subtil transfert de responsabilités. Mais il semble que la culture ait ici primé sur l'invention et que les

23 Ed. Prete, p. 4.

similitudes qu'il voyait et voulait faire voir entre sa propre situation devant Théodose et celle de Pline devant Titus l'aient amené à considérer la lettre-préface de la *NH* comme le modèle et Pline comme le patron dont il devait se recommander. En effet, Pline, pour se disculper de «l'audace trop familière» dont il faisait preuve en dédiant son ouvrage à César, s'était réfugié derrière l'indulgence habituelle de Titus qui avait autorisé une telle démarche:

«Itaque cum ceteris in uenerationem tui pateant omnia illa, nobis ad colendum te familiaris audacia sola superest: hanc igitur tibi imputabis et in *nostra culpa tibi ignosces*».

L'imitation est ici patente et déclarée. Mais le poète transfère la faute du domaine moral au domaine littéraire, essentiel pour lui: le pardon que l'empereur devra s'accorder à lui-même ne concerne que les fautes de goût et de technique qui dépareront les ouvrages qu'Ausone va, sur son ordre, livrer au public. Par sa place surtout, à la fin de la préface d'une édition des oeuvres complètes, ce texte est important. Il est beaucoup plus révélateur qu'un simple emprunt textuel: il ne montre pas seulement qu'Ausone fut un lecteur familier de la *NH*, mais aussi qu'il plaçait fort haut l'ouvrage et son auteur.

On pourrait poursuivre cette recherche chez Ausone d'abord et chez d'autres auteurs de la même période, appartenant au même milieu intellectuel, par exemple chez le poète Rutilius Namatianus<sup>24</sup>. Mais ni les termes du problème ni la conclusion n'en seraient changés. La *NH* a bien été connue par des auteurs du iv<sup>e</sup> siècle qui paraissent pourtant relativement éloignés d'elle par l'esprit et par le genre littéraire. Ils l'ont utilisée librement, à leur **manière**, pour les besoins particuliers de leur oeuvre, comme une mine de matériaux d'une richesse inépuisable. L'utilisation qu'ils en ont faite n'est donc pas toujours respectueuse, si respect signifie vénération lointaine. Entre ces auteurs, il y a des degrés, des nuances: l'utilisation qu'en fait Ammien peut paraître plus importante, plus intelligente aussi

<sup>24</sup> Rapprocher Rut. Nam. 1, 217 s. et Pline 8, 104 et 10,185; 1, 98-106 et Pline 28, 123 et 31, 41-42; 2, 17-26 et Pline 3, 43-44.

et plus compréhensive, mais le genre historique s'y prêtait mieux; celle qu'en fait Ausone peut paraître plus réduite, plus légère, mais la poésie s'y prêtait moins bien. Ainsi les choses se compensent et les preuves que donnent ces deux auteurs nous paraissent avoir la même valeur. Si elle risque de nous échapper ou d'être sous-estimée, c'est que cette utilisation est le plus souvent silencieuse, détournée, allusive: les oeuvres dont nous parlons sont des oeuvres littéraires, elles obéissent aux lois antiques de l'imitation.

Certes, nos auteurs s'attachent, conformément aux goûts, aux tendances majeures de l'éducation et de la culture de leur temps, à l'aspect érudit de l'oeuvre de Pline; mais ils n'ignorent pas les autres aspects, l'aspect scientifique, l'aspect littéraire. En tout cas, les abrégés ont beau se multiplier, la connaissance de la *NH* reste directe et globale jusqu'à la fin du iv<sup>e</sup> siècle, au moment où se profile déjà l'époque des grandes recensions symmachéennes et nicomachéennes des classiques latins, époque qui est précisément, ne l'oublions-pas, celle de nos plus anciens manuscrits palimpsestés de la *NH*<sup>25</sup>.

GUY SABBAB  
Université de Saint-Etienne.

25 Sur ces *vetustiores*, *codex Moneus* v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> s., *Codex Sessorianus* v<sup>e</sup> s., *Parisinus* 9378 v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> s., *Vindobonensis* 233 vi<sup>e</sup> s. et le plus ancien, le ms. 24 du grand séminaire d'Autun, iv<sup>e</sup> s., voir Schanz-Hosius, t. II, p. 778, 493a.